



Guide d'inscription SYPLO

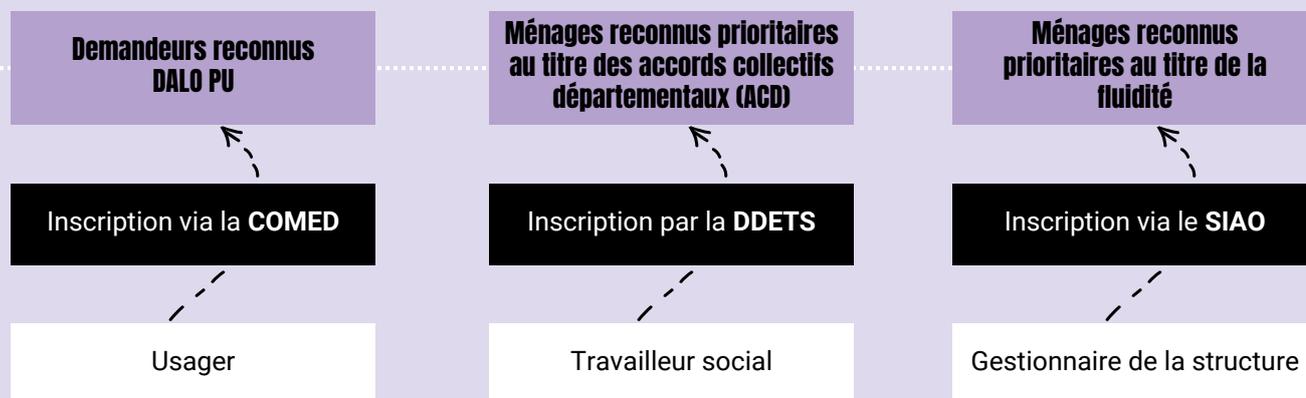
SYPLO, c'est quoi ?

SYPLO est une application en ligne → **Système priorité logement**.

Il s'agit d'un système d'information (SI) de l'État pour :

- la gestion des attributions de logement
- l'identification des **publics prioritaires**

Sur SYPLO, nous pouvons retrouver :



Le rôle du SIAO



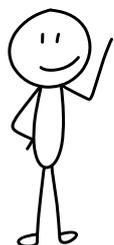
Notifier dans le logiciel SYPLO tous les ménages hébergés ou logés temporairement en structure en Essonne qui sont prêts au logement.

**OBJECTIF
=
FLUIDITÉ**

INSCRIPTION SYPLO → Donner un critère **prioritaire** à la demande de logement social.



Pour qui ?



- **Avoir une demande de logement social active et à jour en IDF**
→ La DLS doit être réalisée le plus tôt possible et mise à jour dès que nécessaire
- **Être hébergés ou logés temporairement en structure en Essonne :**
CHU, CHRS, CHS, CADA, HUDA, Centres maternels, ALT, CPH, Nuitées hôtelières État et CD, Résidences sociales, FTM, FJT...
- **Remplir les conditions réglementaires d'accès au logement et pouvoir le justifier**

Les conditions réglementaires d'accès au logement social :

- Être de nationalité française ou séjourner régulièrement sur le territoire
- Avoir des ressources minimum et ne pas dépasser les plafonds de ressources

Pouvoir justifier de sa situation :

Avoir tous les documents et justificatifs récents requis et les ajouter à la DLS :
avis d'imposition, pièce d'identité, justificatif de ressources,...

ATTENTION :

- Les personnes mariées ou pacsées, séparées, doivent pouvoir attester de leur séparation (saisine du JAF, attestation avocat)
- Les dettes doivent faire l'objet d'un encadrement

Comment ?



Remplissage de la fiche navette dédiée + transmission à l'adresse mail syplo.siao91@croix-rouge.fr (au fil de l'eau)



Inscription dans SYPLO



Inscription du N° SYPLO dans le dossier SI SIAO

1

2

3

4

5

Réception et étude par le SIAO :
vérification de la cohérence des éléments transmis entre fiche navette et DLS



Confirmation par mail :
avec le numéro SYPLO





Comment remplir la fiche navette ?

Tous les champs sont obligatoires.

Date de saisie	Demande SI SIAO sur liste d'attente
----------------	-------------------------------------

Si une demande SI SIAO est sur liste d'attente, vérifier la **cohérence** des informations.

→ **ex** : Si la demande SI SIAO est sur liste d'attente CHRS, nous ne pouvons pas valider l'inscription SYPLO.

Identité du demandeur de logement		
NOM	Prénom	Date de naissance

Inscrire la **personne principale du ménage** : la personne référente sur la demande de logement social

Situation administrative	
Situation administrative régularisée (droit de séjour + situation maritale + déclaration d'impôt)	Présence d'au moins un adulte ayant le Statut de Réfugié ou de la Reconnaissance de la protection internationale

Notifier si oui ou non, le **demandeur du logement** a le statut de Réfugié ou la Reconnaissance de la protection internationale.

Ressources
Montant des ressources du ménage

Indiquer le **montant global des ressources** :

- Rémunérations
- Allocations
- Indemnités diverses

Dettes	
Montant des dettes	État d'avancement de l'encadrement de la dette

Dettes : pas d'exigence réglementaire

Encadrement de la dette locative dès recevabilité du dossier de surendettement → Preuves de démarches engagées

Démarches d'accès au logement				
Ménage prêt au logement	Numéro unique régional	Date du dernier renouvellement	Nombre de personnes concernées par la DLS	Éligible Action Logement

Vous avez **vérifié** l'ensemble des pièces justificatives et la DLS.

Remplir le **numéro unique régional** valide de la demande de logement social : **18 caractères**.

La DLS a une **validité d'un an**.

Notifier si le **ménage est éligible** puisque c'est un avantage supplémentaire pour accéder au logement.

Spécificités
Personne victime de violences avec dépôt de plainte ou main courante de moins de 2 ans

Notifier s'il s'agit d'une situation de violences pour laquelle des démarches ont été engagées (moins de 2 ans).



Hébergement actuel				
Type de place <i>Volet déroulant</i>	Nom de la structure <i>Volet déroulant</i>	Si votre structure n'apparaît pas dans le menu déroulant, merci de l'indiquer ici	Nom de l'association	Adresse de l'hébergement actuel du ménage

La demande SYPLO doit être faite en **fonction du lieu d'habitation** : les ménages hébergés en Essonne pourront être inscrits par le SIAO 91.

Ces éléments permettent de renseigner la structure d'hébergement du ménage dans SYPLO.

Réfèrent social		
NOM	N° tél.	Mail

Remplir l'identité et les coordonnées du réfèrent social du ménage.

Cela permet à l'Etat, les bailleurs, Action Logement et le SIAO d'entrer en contact avec le réfèrent si besoin.



Nous ne pouvons pas intervenir sur la DLS. La fiche navette nous permet de vérifier la cohérence des informations données et celles indiquées dans la DLS. Si tous les onglets sont remplis et les informations cohérentes, l'inscription SYPLO est réalisée.



Et après ?

Demande de logement social :

- La tenir à jour
- Faire le renouvellement tous les ans

Aucun renouvellement SYPLO n'est nécessaire : l'inscription est valide jusqu'au relogement.

ÉLÉMENTS À INDIQUER AU SIAO :

- **Changement** de réfèrent social
- **Départ de la structure** et motif
- Le ménage connaît des difficultés, ayant pour conséquence qu'il n'est **plus prêt pour un relogement** dans l'immédiat

